



MINISTÈRE DE LA VILLE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
(95, avenue de France, 75650 Paris, cedex 13)



CENTRE DE RESSOURCES, D'EXPERTISE ET DE PERFORMANCE SPORTIVES PACA

CERTIFICAT DE COMPETENCES DE CITOYEN DE SECURITE CIVILE

PREVENTION ET SECOURS CIVIQUES DE NIVEAU 1 (PSC1)

Vu le décret n°91-834 du 10 août 1991 modifié relatif à la formation aux premiers secours ;

Vu l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié fixant le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement « Prévention et secours civiques de niveau 1 » ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Intérieur du 20 septembre 2013 modifié portant habilitation de la direction des sports du ministère chargé des sports pour diverses unités d'enseignement de sécurité civile ;

Vu le certificat de condition d'exercice pour la période 2015-2017 du 19 décembre 2015 délivré au CREPS PACA par le directeur des sports au ministère chargé des sports ;

Vu le procès-verbal de l'équipe de formation, en date du 17 septembre 2016 ;

Le directeur du centre de ressources, d'expertise et de performance sportives Provence-Alpes-Côte d'Azur déclarant que :

Yann CHASSERAY né(e) le 14/08/1972, à Poissy (78)

remplit les conditions exigées pour l'obtention du certificat de compétences de citoyen de sécurité civile, prévention et secours civiques de niveau 1, conformément aux dispositions de l'arrêté du 24 juillet 2007 modifié susvisé,

délivre à **Yann CHASSERAY** le présent certificat de compétences.

N°PSC1-CR013-2016-13/406

Fait à Aix-en-Provence, le 17 septembre 2016

Pour le directeur du CREPS PACA,

La Responsable du
Département Formation*
CREPS PACA - Site d'Aix-en-Pce

Flavie BARILLER



CREPS PACA - Pont de l'Arc, 62 chemin du Viaduc - CS 70445 - 13098 Aix-en-Provence cedex 02
Tél : 04.42.93.80.00 - Fax : 04.42.27.53.28 - Mail : direction@creps-paca.sports.gouv.fr